

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 13 AVRIL 2018

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 08

DATE DE LA CONVOCATION : 04 AVRIL 2018

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2018-09

OBJET : Approbation d'une Lettre-Avenant avec le Sy-Meg pour les travaux réalisés pour l'alimentation du forage de Marchand, sur le territoire de la ville de Morne-à-l'Eau

Affichée le

L'an deux mille dix-huit, treize avril à seize heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le quatre avril deux mille dix-huit, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunières		X	
M. ALIE Paul	X		
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph		Excusé	X
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre	X	Excusé	X
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line		X	

RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Jocelyn CUIRASSIER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 septembre 2016 portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les



COURRIER ARRIVÉ LE

24 AVR. 2018

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CS 2017-08/067 du SIAEAG en date du 24 août 2017 portant approbation du transfert des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « Eau » de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) suite à son intégration au SIAEAG ;

Vu la délibération n°CS 2017-08/070 du SIAEAG en date du 24 août 2017 portant approbation du transfert des biens transférés par la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) au SIAEAG au profit de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-39 en date du 21 septembre 2017 portant affectation des biens nécessaires au service d'eau potable de RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) a sollicité le Sy.MEG en 2015 pour la réalisation de travaux d'extension situés à Blanchet sur le territoire de la commune de Morne-à-l'Eau, pour la desserte en énergie électrique du forage de Marchand ;

CONSIDERANT que pour la réalisation de ces travaux, une convention a été signée entre les parties ;

CONSIDERANT que les travaux ont été réalisés, réceptionnés sans réserve, avec une décision du maître d'ouvrage, le SYMEG, le 12 juillet 2017 ;

CONSIDERANT que la compétence Eau de la CANGT a été transférée au SIAEAG, qui en a confié la gestion à RéNoC-Eau ;

CONSIDERANT que le forage de Marchand a été affecté à RéNoC-Eau par le SIAEAG et est depuis exploité par les équipes de RéNoC-Eau ;

CONSIDERANT que le Président du Sy. MEG a transmis à RéNoC-Eau les éléments constitutifs du dossier, ainsi que la facture concernant la part de la CANGT sur le coût réel des travaux qui s'élève finalement à Quarante-six mille neuf cent quarante-six euros et Quatre-vingt-dix centimes (46 946,90€) HT ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

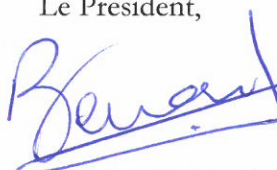
ARTICLE 1 : D'APPROUVER l'élaboration d'une lettre avenant permettant à RéNoC-Eau de se substituer à la CANGT, afin d'honorer la facture des travaux réalisés sur le forage de Marchand ;

ARTICLE 2 : Le Président et le Directeur de la RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,


Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

